

# PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(COMPTES ANNUELS, SITUATIONS TRIMESTRIELLES, TABLEAUX D'ACTIVITÉ ET DE RÉSULTATS, CHIFFRES D'AFFAIRES, INVENTAIRES DE PORTEFEUILLE)

## SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

### ACTIELEC TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 12 864 906 €.   
Siège social : 25, chemine de Pouvoirville, 31432 Toulouse Cedex 4.   
542 080 791 R.C.S. Toulouse.   
Exercice social : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

#### I. — Activité et résultat consolidés.

(En milliers d'euros)	30/06/00	30/06/01
Chiffre d'affaires (hors taxes) * A . . . . .	53 722	80 381
Autres produits . . . . .	8 193	12 485
Charges d'exploitation . . . . .	60 039	90 845
Résultat d'exploitation des sociétés intégrées . . . . .	1 876	2 021
Résultat courant des sociétés intégrées . . . . .	988	428
Résultat exceptionnel . . . . .	- 203	146
Impôts et participation * B : Provision pour impôt ou impôt sur sociétés . . . . .	- 377	- 193
Résultat net des sociétés intégrées . . . . .	1 162	767
Résultat net consolidé avant amortissement des survaleurs . . . . .	1 221	828
Amortissement des survaleurs . . . . .	271	730
Résultat net consolidé . . . . .	950	98
Dont part du groupe . . . . .	835	30

Nota important : Pour le 30 juin 2000, ce tableau a été établi sur les bases économiques de la fusion Mors/Actielec et non pas suivant son aspect juridique, comme précisé dans le document E édité en cette circonstance ; ces mêmes bases seront dorénavant reconduites.

\* A : A périmètre comparable l'augmentation du chiffre d'affaires est de 18 %.

\* B : Pour se conformer aux recommandations du CNC, la participation des salariés au 30 juin 2001 (soit 150 K€) a été comptabilisée dans les charges de personnel, ce qui n'était pas le cas au 30 juin 2000.

#### II. — Données relatives à la société-mère.

(En milliers d'euros)	30/06/00	30/06/01
Chiffre d'affaires . . . . .	8 703	1 889
Résultat d'exploitation . . . . .	- 845	- 17
Résultat courant avant I.S. . . . .	- 1 041	1 303
Résultat net . . . . .	- 1 368	1 308

Nota important : L'activité Océano Technologies a été filialisée le 1<sup>er</sup> juillet 2000. L'activité Mors Technologies a été filialisée le 1<sup>er</sup> octobre 2000.

#### III. — Rapport d'activité.

Le premier semestre 2001 a été consacré à la consolidation et la mise en condition opérationnelle des structures résultant des opérations réalisées au cours de l'année 2000.

La branche Equipements Electroniques a continué son développement, en particulier dans le domaine des tableaux de bord grâce à l'activité de Actia-Ati (USA) et à la préparation de la mise en place en Pologne de la société Actia Poltik dont nous détenons 70 % du capital. Le secteur diagnostic est resté très actif : le contrat Fiat démarre en effet à compter de 2001.

La branche Production a enregistré une très forte croissance de son activité, liée en partie à des commandes de nouveaux clients. Les difficultés d'approvisionnements de composants électroniques s'estompent.

La branche Océanographie a poursuivi sa réorganisation et réalise ses prévisions.

La branche Télécommunication constate un chiffre d'affaires premier semestre habituellement faible et rejoindra en décembre ses objectifs 2001. L'acquisition de la société Ebim, effective au 1<sup>er</sup> avril 2001, complète l'offre de produits par ses émetteurs de télévision numérique.

Dans l'ensemble, le second semestre est traditionnellement plus fort tant en activité qu'en résultat. Nous estimons ainsi pouvoir confirmer un chiffre

d'affaires consolidé de 176 M€. Rappelons que l'exercice 2000 a généré un chiffre d'affaires de 134 M€.

Le résultat d'exploitation consolidé devrait être compris dans une fourchette de 9,5 à 10,5 M€.

#### IV. — Attestation des commissaires aux comptes.

« En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes intermédiaires consolidés de la société Actielec Technologies SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes intermédiaires consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires consolidés. »

Toulouse et Paris, le 9 octobre 2001.

Les commissaires aux comptes :

KPMG Audit,  
département de KPMG S.A. :  
PHILIPPE SAINT-PIERRE,  
associé ;

ÉRIC BLACHE.

05253

### ALGORIEL S.A.

Société anonyme au capital de 299 580 €.   
Siège social : Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.   
384 977 542 R.C.S. Paris.

I. — Les comptes annuels, les comptes consolidés et annexes provisoires de l'exercice social clos le 31 mars 2001 publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* n° 93 du 3 août 2001 ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale mixte du 26 septembre 2001.

L'assemblée générale a approuvé la proposition du conseil d'administration, et décidé d'affecter en totalité, la perte de - 412 963 F de l'exercice au compte « Report à nouveau » qui s'élèvera à - 6 347 366 F.

Les comptes annuels et consolidés ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Paris le 5 octobre 2001.

#### II. — Attestation des commissaires aux comptes.

1<sup>o</sup>) Sur les comptes annuels (extrait du rapport général).

Opinion sur les comptes annuels. — « Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.